



Séance extraordinaire
19 décembre 2022

Budget 2023 **Discours du maire**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Sans infrastructures adéquates, impossible de continuer le développement de la ville.

C'est sous ce thème que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Comme vous le savez probablement, le grave problème du traitement des eaux usées a forcé le conseil municipal à mettre la Ville en moratoire dès février 2022, et ce, pour possiblement une longue période.

Je reconnais que certains conseillers et conseillères ont exprimé des réserves par rapport à la nécessité d'un strict moratoire, mais les études techniques sont claires et sans équivoque. Celles des firmes d'ingénierie externes vont dans le même sens. L'administration municipale aussi.

On ne parle pas seulement du fait que nos égouts risquent de se déverser dans le fleuve Saint-Laurent, mais aussi du fait que l'usine d'assainissement des eaux, que nous partageons avec quatre villes, arrive à saturation.

C'est donc maintenant aux élus, en collaboration avec les directeurs de services, que revient la lourde tâche de régler ce problème.

Qu'on se le dise, le traitement des eaux usées touche directement l'environnement. C'est donc une priorité incontournable!

Mais, qui dit moratoire, dit priver la Ville des revenus additionnels qui proviendraient des nouveaux projets de construction.

Il nous faut donc compter sur les taxes actuelles pour boucler le budget, qu'elles soient résidentielles, commerciales ou autres. Or, il faut se souvenir que La Prairie dépend à 84 % des taxes résidentielles. À titre comparatif, c'est environ 60 % à Montréal et environ 40 % à Varennes.

Bref, le choix des administrations précédentes, qui a été de miser en grande partie sur le développement résidentiel au détriment des autres secteurs, nous place aujourd'hui dans une situation de grande dépendance à l'égard des taxes résidentielles.

Cette dépendance, il faudrait s'en défaire à l'avenir en essayant d'augmenter la part du commercial et de l'industriel léger. Mais, pour y arriver, il faudra de la vision et de la volonté de la part du conseil municipal et des citoyens.

De plus, il faut savoir que nous avons à gérer un nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2023 à 2025. Cela se traduira par des hausses de taxes très inégales d'une résidence à l'autre. Pour certains, la surprise sera agréable, pour d'autres moins.

Mais, je laisserai le directeur des Services administratifs et financiers vous en dire plus dans quelques minutes.

Pour ma part, c'est donc dans ce contexte difficile que j'annonce une augmentation de 6,25% du taux moyen de taxe foncière. À cela s'ajoute une hausse de la tarification des services, ce qui équivaldra à une augmentation moyenne de 9,84 %.

Certains nous accuseront d'avoir perdu le contrôle des finances de la Ville. Je vous rassure, rien n'est moins vrai. Au contraire, nous avons agi avec rigueur en mettant de côté des projets qui auraient contribué à endetter la Ville bien au-delà de ce que le contexte économique actuel nous le permet. Je peux aussi vous assurer que nous allons faire un suivi serré de nos dépenses tout au long de l'année 2023.

Je conclus en rappelant que la Ville a gelé les taxes en 2021 et en 2022. Donc, on peut dire que la moyenne annuelle des hausses sur trois ans, c'est-à-dire de 2021 à 2023, se situe à 3,28 %.

Monsieur Thifault, à vous la parole.

Frédéric Galantai
Maire